



Mairie de Jullouville
Place René Joly
50610 Jullouville

ETUDE DE RENFORCEMENT ET DE VALORISATION DU FRONT DE MER DE LA COMMUNE DE JULLOUVILLE

Avis d'Appel à Candidature procédure adaptée restreinte

OBJET DU MARCHÉ

Marché d'étude concernant le renforcement et la valorisation du front de mer de Jullouville

MAITRE D'OUVRAGE

Mairie de Jullouville – Place René Joly – 50610 Jullouville
Tel : 02.33.91.10.20 - Courriel : mairiejullou@orange.fr
en partenariat avec l'Association Syndicale Autorisée de défense contre la mer de Jullouville Centre

ASSISTANT A MAITRISE D'OUVRAGE

AMO CONSEIL : Groupement conjoint GB Conseil / DP Consults – mandataire GB Conseil : Gérard Boudet -
courriel : amo-conseil@orange.fr

PROCEDURE DE PASSATION

Procédure adaptée restreinte en application de l'article L2123-1 du Code de la Commande Publique.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- Etude du renforcement de la digue de protection contre la mer longue de 1.184 m et construite en béton armé en 1936/1937 : étude niveau APS avec proposition de phasage en fonction de l'urgence et des capacités financières.
- Etude de l'intégration et de la mise en valeur de l'ouvrage sur la zone de promenade avec l'idée de conforter l'image de station balnéaire : étude niveau esquisse chiffrée avec également proposition de phasage en cohérence avec celui du renforcement de la digue.

CHOIX DES 3 CANDIDATS ADMIS A REMETTRE UNE OFFRE

Les candidats devront remettre un dossier comprenant :

- dossier A : déclaration de candidature et de désignation du mandataire (DC1) – déclaration de chaque membre de l'équipe (DC2) – qualification des bureaux d'étude
- dossier B : lettre permettant d'apprécier les motivations du candidat – fiches de synthèse (modèle fourni) présentant l'équipe et les références et compétences des membres du groupement.

Il est précisé qu'à ce stade de la consultation, la signature électronique n'est pas obligatoire.

Les documents seront envoyés de façon dématérialisée sur la plateforme

www.marches-securises.fr

Les candidats retenus, au nombre de 3, le seront au vu des critères suivants : qualité du dossier de candidature – composition de l'équipe et pertinence du groupement – qualité des références présentées.

CHOIX DU TITULAIRE DU MARCHE

Les 3 candidats retenus recevront un dossier comportant, outre le règlement de la consultation, un projet de marché comprenant : l'acte d'engagement et ses annexes – le cahier des clauses particulières – le programme de l'opération.

Ils seront alors conviés à une audition où ils présenteront leur mémoire technique.

L'offre la mieux disante sera appréciée au vu des critères suivants :

- Note technique (sur 50) portant sur : l'analyse de l'opération par les candidats (20) – l'analyse méthodologique de la prestation à réaliser (15) – l'organisation de l'équipe mettant en exergue les compétences (15)
- Note financière (sur 35) portant sur le prix de la prestation
- Note de prestation (sur 15) portant sur la qualité de l'audition

DATE DE REMISE DES CANDIDATURES

Les candidatures, adressées sur la plateforme www.marches-securises.fr devront parvenir, avant le 14/juin/2022 à 17h00

DATE DE PUBLICATION

Publié le 28/04/2022